

HONORAIRES BAUX HABITATION :

Part locataire :	HT	TTC
Etablissement du Bail	8.33 € par m2	10 € par m2
Etablissement Etat des lieux d'entrée	0.83 € par m2	1 € par m2
Avenant ou Renouvellement du Bail	266.7 €	320 €

*Les honoraires relatifs à un acte de location pour les locaux d'habitation, sont partagés par moitié entre propriétaire et locataire (Article 5 de la loi du 06/07/1989).
 Les honoraires ainsi déterminés seront plafonnés pour toute surface supérieure à 120m2.*

HONORAIRES BAUX COMMERCIAUX : & BAUX PROFESSIONNELS

Part locataire :	HT	TTC
Part Loyer Inférieur à 10000 €* Part Loyer Supérieur à 10000 €* Subrogation ou Renouvellement	10 % 5 % 400 €	12 % 6 % 480 €

* : Taux applicable au loyer net cumulé annuel.

HONORAIRES BAUX GARAGE/PARKING :

Part locataire :	HT	TTC
Etablissement du Bail	80 €	96 €